

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal : 53

N°022

En exercice : 53

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Présents : 47

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 FÉVRIER 2021

**L'AN deux mille vingt et un, le 11 février**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 5 février 2021, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

AUGY Thierry, CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, GILLY Jean Paul, OZHAN Mizgin, FAUCHEUX Gilbert, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege, KARMAN Jean jacques, NAULEAU Pierre yves, YAOU Fatima, BUTT Zishan, YONNET-SALVATOR Evelyne, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Représentés par :

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Monsieur Lewis CHARTIER

Monsieur Michel HADJI-GAVRIL

Madame Margaux HOUIS

Monsieur Pierre SACK

Madame Marie Amelie ANQUETIL

Madame Marie-pascale REMY

Madame Safia BOUCHA

Monsieur Jean jacques KARMAN

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

---

Secrétaire de séance : Madame Marie-Pascale REMY

---

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des Finances/

**OBJET : Débat d'orientation budgétaire 2021**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de ,

Vu l'article 2312-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) ;

Vu l'article 13 de la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 ;

Vu la circulaire préfectorale du 29 novembre 2016 relative aux dispositions de la loi NOTRe relatives à la transparence et à la responsabilité financière des collectivités territoriales ;

Vu le rapport d'orientation budgétaire annexé à la présente délibération ;

Vu l'avis favorable, à l'unanimité des membres présents, de la Commission des finances du 10 février 2021;

Adoption à l'unanimité par 53 pour

**DELIBERE :**

**PREND ACTE** de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire relatif à l'exercice 2021 pour le budget principal et le budget annexe du Centre Municipal de Santé selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil municipal et sur la base de la note de synthèse annexée à la présente délibération.

**Reçue en préfecture le : 22/02/21**

**Accusé en préfecture :**

**93-219300019-20210211-lmc119317-DE-1-1**

**Publiée le : 22/02/21**

**Certifiée exécutoire :**

Le Maire,

Karine FRANCKET

